



Photo : Françoise Gauthier



EDITORIAL

DES DANGERS IMMÉDIATS

Nous avons dépassé la mi-mandat. Saint-Tropez continue de s'enfoncer dans la morosité... Seule l'équipe majoritaire continue de s'auto congratuler joyeusement (la méthode Coué continue d'avoir ses adeptes) sûre de ses choix.

Quels furent-ils durant ces 3 ans et demi ? Ceux d'une politique portée par un trépied bien connu : augmentation annuelle des impôts, vente de patrimoine, augmentation de la dette. Pour quel résultat ? Pour quelques réalisations, la plupart initiées par l'équipe précédente.

p.2 : Qu'est ce qu'un prêt toxique ?

p.3 : Mensonges et dissimulations

p.3 : La presse en parle...

p.4 : Tout et n'importe quoi

HELVETIX

Les plus gros problèmes sont à venir. Depuis 2009, nous tirons la sonnette d'alarme concernant le prêt toxique Helvetix, notre bulletin de l'année passée en atteste. Il a fallu que la presse internationale et nationale relaie mon inquiétude pour que l'on bouge ... un peu. L'adhésion à l'association des communes victimes de ces prêts est un premier pas mais ne saurait à lui seul nous sortir de l'impasse. Depuis qu'il en fit la découverte, sur nos remarques en conseil municipal, le maire, telle la souris tétanisée face au cobra, ne sait que faire. Et pourtant l'urgence est impérative car les conséquences de cette inaction seront dramatiques pour les finances de la commune.

LE FUTUR PLU

L'élaboration du PLU (plan local d'urbanisme) n'en finit pas de s'étirer... Rien d'étonnant à cela. En urbanisme, comme en toute matière touchée par l'équipe du maire, la confusion règne... Et les promoteurs en profitent... Maître Tuveri, sur son arbre perché, tenant dans son bec le patrimoine des tropéziens, le dilapide avec enthousiasme et application. Confondant progrès et hyper construction, logements pour actifs et cage à poules, atteint de bétonite aigue, il prépare avec méthode la défiguration de Saint-Tropez. Immeubles de 15m en ceinture de la place des Lices, toits plats, modification des COS, dérèglementation des minima...

Sous le regard atterré des tropéziens se souvenant de son slogan de campagne « Saint-Tropez aux tropéziens », Jean-Pierre Tuveri, maire, professe le nouvel adage « Saint-Tropez, c'est moi ». En effet lui seul décide du développement de Saint-Tropez (il est seul décisionnaire final en matière d'urbanisme), et passe sans état d'âme d'un excès à l'autre. Certains ne s'y trompent pas... Et c'est la valse des régularisations... On construit sans permis ? Peu importe puisque le maire régularisera... Voilà comment

il est possible de glisser tout doucement vers une zone de non droit où les règlements, destinés surtout à préserver l'harmonie de notre village, deviennent l'exercice du libre arbitre d'un seul homme. Pour preuve, lors du choix du projet du pôle enfance, l'architecte des bâtiments de France n'a même pas été associé au projet... Résultat : le projet d'une construction à l'esthétique tout à fait inappropriée à Saint Tropez, sur un site qui ne l'est pas moins... Dans ce contexte, « les grands projets » qu'il affiche, comme les logements sur les sites de l'hôpital, du couvent et des lices, font froid dans le dos... Soyons clairs, des logements locatifs OUI mais il est possible de les réaliser sans défigurer Saint-Tropez.

L'INSÉCURITÉ

Voilà bien un sujet tabou ! Et pourtant, il rythme les conversations des tropéziens et de nos visiteurs.

Le sujet est sur toutes les lèvres, force est de constater l'incompétence du maire et de son équipe pour régler la question de l'insécurité, celle-ci ayant considérablement augmenté depuis le début du mandat...

L'installation de caméras de vidéosurveillance paraissait être un progrès... Mais cet été aura vu une augmentation du malaise généralisé. Alors...

Le maire a des pouvoirs de police, il est susceptible de prendre des mesures. Mais il préfère inonder les rues du village d'ASVP plutôt que de favoriser l'action d'une police municipale plus étoffée, capable de remplir sa mission de protection des administrés. Pourtant il y va de notre qualité de vie, de notre avenir aussi...

Vérane Guérin
Conseillère Municipale
Fidèlement vôtre





Qu'est ce qu'un prêt toxique ?

C'est un prêt structuré qui a mal tourné pour l'emprunteur.

Mais alors, qu'est ce qu'un prêt structuré ?

C'est un prêt qui prévoit en général deux périodes.

- La première période est destinée à endormir l'emprunteur qui croit avoir emprunté sans risque à un taux fixe inférieur au prix du marché. Elle peut durer habituellement cinq ans.

- Commence alors la deuxième période qui

concentre tous les risques. Pendant les dix ou quinze ans qui suivent, le taux fixe est remplacé par une formule qui peut parfois donner des résultats aberrants.

Par exemple, le prêt Helvetix consenti à la commune de Saint-Tropez est basé sur le taux de change du franc suisse en euros.

Une centaine de communes sont impactées par ce prêt Helvetix.

Mais des milliers d'autres formules ont été

employées dans toute la France. Dollar, livre sterling, yen, paramètres obscurs (CMS = constant maturity swap) tout a été bon pour faire courir à des milliers de communes françaises des risques qu'elles ne comprenaient pas.

Et qui croyez vous a créé ces monstres dévorant de nombreuses finances locales ? Derrière les banques françaises officiellement prêteuses se cachent en réalité tous les habitués, responsables des manipulations financières à grande échelle (grandes banques étrangères) derrière lesquels se cachent peut être encore d'autres entités (hedge funds) qui promettent des rendements mirobolants à quelques favorisés. Ces produits, comme ils disent, ont été concoctés à Wall Street ou à Londres et « vendus » par la banque française qui n'a prêté que son nom qui inspirait confiance et qui a perçu une grosse commission de placement et peut être un intéressement aux bénéfices.

Mais, me direz vous, pourquoi ne pas rembourser son prêt de façon anticipée pour s'en débarrasser ?

C'est là le plus beau de l'affaire !!!

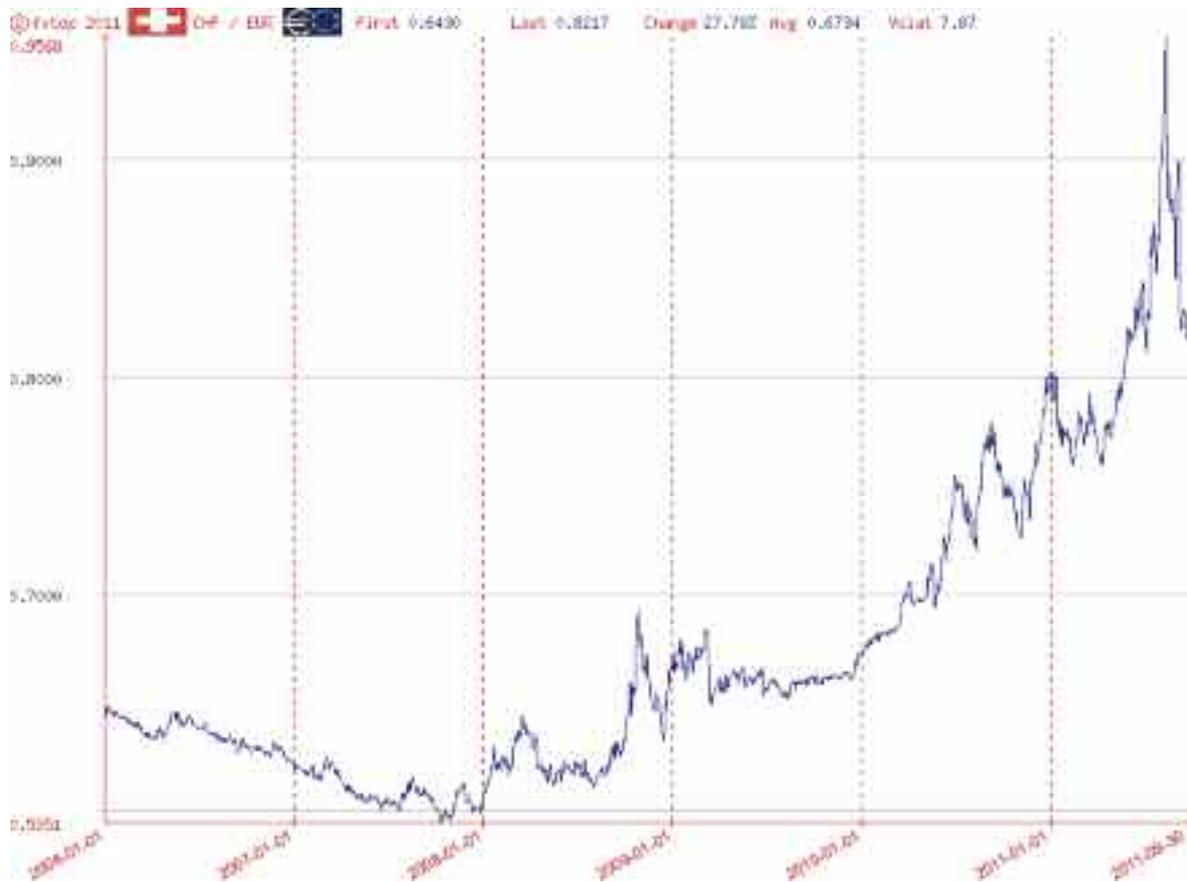
Les contrats parlent bien de remboursement anticipé sous quinze jours moyennant le paiement d'une pénalité. Quand le prêt devient toxique, les pénalités sont énormes car le prêteur entend récupérer les bénéfices FUTURS du contrat.

Comment tout ceci est il possible ?

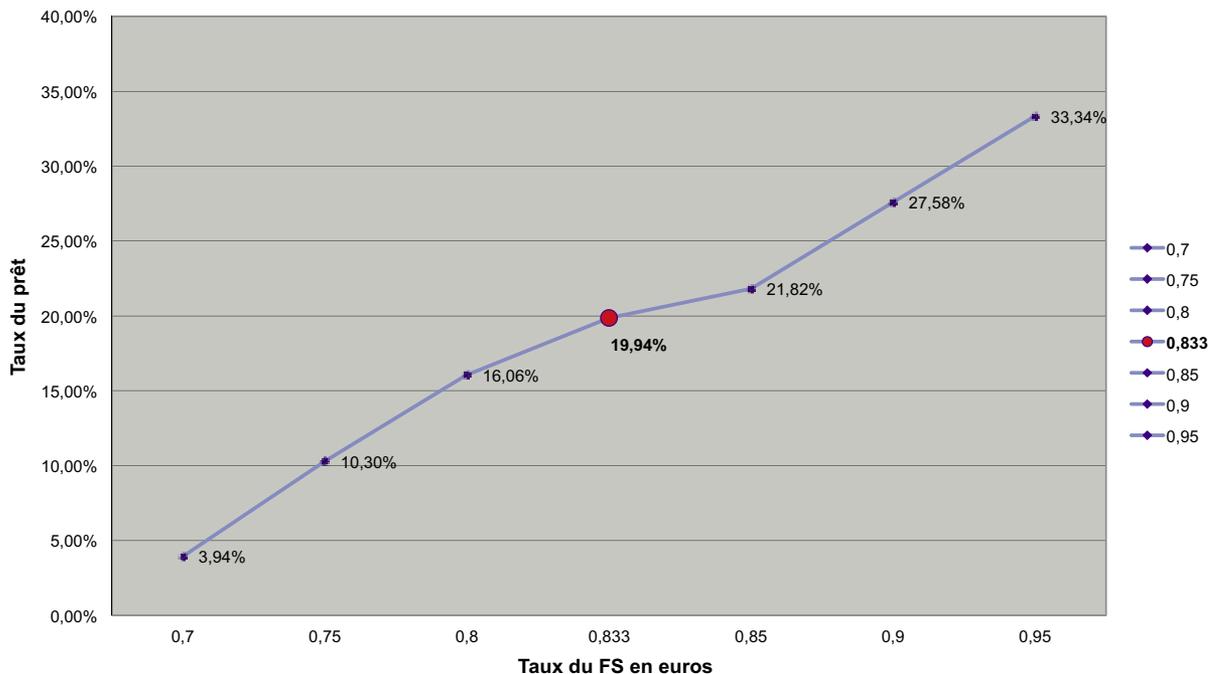
Tout d'abord, les collectivités locales sont des proies idéales. Elles ne peuvent pas faire faillite, leurs ressources sont (presque) inépuisables (augmentation des impôts, vente de patrimoine, garantie implicite de l'Etat) et on peut leur « coller » des montants énormes pour des longues durées. Leur endettement n'a de limite que la « vision » de leur maire, c'est dire ...

Par ailleurs, les communes ne sont pas à l'aise devant les tribunaux autres que le tribunal administratif. Enfin la durée d'un mandat étant limitée devant la durée de ces prêts, on peut se dire « Laissons venir » et passer la patate chaude à ses successeurs. Dans tous les cas de figure : « Contribuables, à vos poches ! ».

C.Chauvin
Conseiller municipal



Taux d'intérêt : Helvetix



FORMULE FATALE : $0,0394 + 0,8((1,44 - \text{eur/Chf}) / \text{eur Chf})$





Crédit Photo: Fotolia

Mensonges et dissimulations

Ce pourrait être le titre d'un film d'Ingmar Bergman, ce n'est que la vie quotidienne au royaume de Tuveri 1er (et espérons dernier), souverain des tropéziens.

En mars 2009 plus de trente témoins ont entendu Christian Chauvin demander en conseil municipal « Pourquoi le prêt HELVETIX EST-IL INDEXE SUR LE FRANC SUISSE » et tous ont pu constater LA SURPRISE TOTALE DE Mr Tuveri.

Celui-ci plastronne aujourd'hui en disant qu'il n'a pas attendu l'opposition pour prendre conscience du danger de ces prêts. **MENSONGE !**

Les débats sont enregistrés et l'on peut entendre Mr Tuveri demander le secours de la directrice du service financier qui lui confirme le fait. **LES BANDES MAGNÉTIQUES NE MENTENT PAS.**

Lorsque nous avons demandé une copie de la clause de remboursement anticipé, les services de la mairie **nous ont fait parvenir une copie TRONQUEE**, qui dissimulait le mode de calcul des pénalités.

Il est à préciser que **nous n'avons obtenu le contrat (et ses clauses léonines) dans son intégralité que fin septembre 2011....**

Après de nombreux mois de tergiversations, fin 2009 la mairie s'est décidée à demander aux banques à combien se monterait la pénalité pour remboursement anticipé.

L'ampleur du désastre a commencé à apparaître. Le franc suisse commençait son escalade (voir figure).

En 2007, date de l'emprunt (montant initial 6.709.056 €), il fallait en moyenne 0,61 euro pour un franc suisse. Le taux d'intérêt du prêt a été fixé pour 5 ans à 3,94%. Puis au bout de 5 ans (mai 2012) une formule s'applique au calcul du taux d'intérêt. A 0,8 euro pour un franc suisse on est à 16,06%, à 0,9 (au mois d'août dernier) le taux monte à 27,58 %. Début 2010 la pénalité s'élevait à 3 MILLIONS D'EUROS.

Seule l'intervention récente de la banque nationale de suisse annonçant qu'elle vendrait des francs suisses en quantité illimitée pour stabiliser le franc suisse à 0,833 contre l'euro stabiliserait le taux payé par la mairie de Saint Tropez à 19,94 %. La pénalité pour rembourser le prêt serait peut être alors de 10 millions d'euros.

La commune serait ainsi amenée à payer 1,1 millions d'euros d'INTERETS par an. Comme il reste 13 ans à courir, on voit le problème.

Alors que d'autres communes (5.500 communes et collectivités locales sont victimes de ces prêts toxiques) explorent les voies judiciaires ou politiques pour se sortir de ce borborygme JP Tuveri attend...

Voilà comment un responsable (?) perd près de trois ans à reconnaître une situation délicate et fait perdre près de 10 millions d'euros aux finances de la ville dans l'inaction la plus totale. Il ne sert à rien d'invoquer les mânes de ses prédécesseurs. Depuis mars 2007 Mr Tuveri est responsable. S'il avait agi en 2008, 2009 ou 2010 nous n'en serions pas là.

Alors qu'il était dans l'opposition Mr Tuveri, sous le prétexte facile et incroyable de ne pas cautionner les actes du maire n'a participé à aucune commission ! S'il avait travaillé comme nous le faisons en participant à toutes les commissions qui nous sont ouvertes, il aurait peut être pu détecter les dangers qui l'attendaient. Ensuite, élu maire, il aurait pu les anticiper et son premier travail aurait dû être l'audit des comptes de la mairie.

En attendant c'est Saint Tropez et les tropéziens qui vont devoir payer la note...

La presse en parle...

Var matin, le 7 septembre 2011 :

« Actuellement sur un taux fixe, cet emprunt de 6,7 millions d'euros pourrait être indexé, à partir du 25 mai 2012, sur le franc suisse. « Dans la configuration actuelle, le taux basculerait de 3,94 % à 19,63 %. Mais il n'existe pas de limite de plafond », alerte Christian Chauvin, élu d'opposition du groupe de Vérane Guérin. Lorsqu'on sait que les mensualités courent jusqu'en mai 2024, il y a de quoi se faire des cheveux blancs.

Le premier magistrat fait mine de garder son sang-froid et assure que les négociations se poursuivent avec les caisses prêteuses. « Hélas, les conditions de remboursement anticipé ou de renégociations ont été conclues à l'avantage des banques et les pénalités sont parfois supérieures aux risques encourus », prévient-on en mairie. »

Le Parisien, le 6 septembre 2011

« Le franc suisse pourrait bien déclencher, dans les prochains mois, une véritable tornade dans les eaux bleues du port de Saint-Tropez. En cause, un contrat d'emprunt baptisé Helvetix et dont le taux d'intérêt variable, indexé sur le rapport franc suisse/euro, risque fort d'exploser courant 2012. De quoi plonger les finances de cette idyllique commune de 6000 habitants plus loin dans le rouge. »

« Pour l'heure, nous bénéficions d'un taux fixe à 3,94%. Mais si le franc suisse reste à des niveaux aussi élevés qu'aujourd'hui, nous allons très vite nous retrouver en très mauvaise posture », s'inquiète Vérane Guérin, conseillère municipale de Saint-Tropez. Membre de l'opposition municipale, celle-ci a déjà sorti sa calculatrice : « En appliquant la formule aujourd'hui, notre taux d'intérêt passerait automatiquement à 30%! » s'exclame Vérane Guérin. »

The Wall Street journal, le 20 août 2011

« Some officials in Saint-Tropez have calculated that, unless the Swiss franc falls off significantly from the peaks reached in recent days, the interest rate on the 20-year loan signed in 2007 would soar to 30%.

"This is devilish," says Verane Guérin, a member of the Saint-Tropez's municipal council, the city's parliament. "It would blow up our finances."

Like Saint-Tropez, many municipalities across Europe are saddled with loans carrying variable interest rates pegged to fluctuations in the Swiss franc, other foreign currencies or various commodity prices. »



www.pour-saint-tropez.com

PAROLES DE BLOG

C'est vous qui le dites...

Bonjour à tous,
Qui peut me dire si les élus vont de temps en temps sur le parking du port?

On n'a jamais vu une pareille panique au niveau des stationnements! A croire qu'il n'y a plus d'employés pour surveiller les stationnements abusifs.

Quant au marquage au sol, c'est à peine croyable. Saint Tropez ne peut pas se payer quelques pots de peinture????

posté par *Le saule pleureur* le 28/05/2010 à 18h10

Le marché de Saint-Tropez a perdu son joli caractère et son atmosphère joyeuse au détriment de la clientèle qui devient témoin d'animosités d'agressions verbales physiques jusqu'où irons-nous?

Quel est le rôle de la municipalité pour trouver une solution qui convienne à tous.

Saint-Tropez au même titre que Valbonne était un des plus beaux marchés de la côte.

On voudrait retrouver les origines de ce marché provençal qui faisait l'unanimité pour tous et dont nous regrettons la sérénité

posté par *isabel* le 27/09/2011 à 15h27

Attention! Saint Tropez est en train de changer et pas en bien. Trop d'agressions, de vols. Que faut-il faire pour être en sécurité à St Tropez? Venir avec ses gardes du corps comme les russes? Où aller s'installer ailleurs?

posté par *Raton laveur avant-hier* à 19h24

On attendait des logements pour les tropéziens. C'est pas les jeunes tropéziens qui vont pouvoir acheter à 15.000€/le m².

posté par *pastis* le 3/10/2011 à 19h46

Paru sur le blog :
www.pour-saint-tropez.com

Tout et n'importe quoi

Le 7 juin 2005, dans Var Matin, on pouvait lire l'article suivant :

Var-matin



Voilà un article qui au vu de l'actualité se passe de commentaires. Que penser d'un homme qui fait aujourd'hui ce qu'il condamnait hier ? Qui dit tout et son contraire ? Qui dit blanc et qui fait noir ? Qui fait pire que ce qu'il a critiqué ? Qui fait tout et n'importe quoi ?... En fait, il était prêt à tout promettre pour être élu.



HOPITAL, COUVENT, LES LICES...

Des projets dont nous allons parler dans une très prochaine édition.

Depuis leur élection en mai 2008, **Vérane Guérin, chef de file de l'opposition** et **Christian Chauvin** ont à cœur d'accomplir le mandat que leur ont confié 46 % des Tropéziens.

A l'écoute permanente de leurs concitoyens et dans la fidélité de leurs engagements, ils participent activement à l'activité de la municipalité : étude minutieuse des dossiers, défense pied à pied des intérêts de la cité, propositions constructives. Leur tâche n'est pas simple mais l'autisme de Jean-Pierre Tuvéri et de son équipe n'entament en rien leur détermination.

Aujourd'hui, apportez-leur votre soutien. Rejoignez-nous. Adhérez à notre association « Pour Saint Tropez ».

L'équipe de « Pour Saint-Tropez »

Bulletin d'adhésion à « POUR SAINT-TROPEZ »

Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____ Adresse email : _____
N° de téléphone : _____
 Cotisation annuelle : 25 Euro* Cotisation conjoint : 20 Euro*
 Je souhaite aider l'association par un don de : Euro *
 Je souhaite que mon nom ne figure pas sur une éventuelle liste d'adhérents ou de donateurs

* Espèces ou chèque à l'ordre de **Pour Saint-Tropez** à envoyer à :
Vérane Guérin, BP 228, 83990 Saint-Tropez

Date : _____ Signature : _____